



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2016-2017

JS/PK

P.V. FI 45

Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 01 septembre 2017

Ordre du jour :

1. Explications de Monsieur le Ministre des Finances relatives aux articles de presse concernant la BIL
2. 7200 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'année 2018 et 7201
- Désignation d'un rapporteur
3. Divers

*

Présents : M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Marc Angel remplaçant M. Franz Fayot, M. Mars Di Bartolomeo remplaçant M. Claude Haagen, M. Gast Gibéryen, M. Laurent Mosar, Mme Octavie Modert remplaçant M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter

M. Pierre Gramegna, Ministre des Finances
Mme Isabelle Goubin, Ministère des Finances, Directeur du Trésor
M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Franz Fayot, M. Claude Haagen, M. Henri Kox, Mme Viviane Loschetter, M. Roy Reding, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz

*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

*

1. **7201 et 7200 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2018.**

Madame Joëlle Elvinger est nommée à l'unanimité rapportrice pour le projet de loi 7201 et le projet de loi 7200 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2018.

2. Explications de Monsieur le Ministre des Finances relatives aux articles de presse concernant la BIL

Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Budget explique qu'il a jugé important de convoquer une réunion de la commission suite aux articles de presse qui ont récemment fait état d'une possible reprise par des investisseurs chinois, en l'occurrence « Legend Holdings Corporation », des parts que le groupe qatari « Precision Capital » détient dans la Banque Internationale à Luxembourg (BIL). La part de Precision Capital dans la BIL s'élève à 90 pour cent, l'État luxembourgeois détient 10 pour cent des parts.

Explications de Monsieur le Ministre des Finances

Monsieur le Ministre des Finances confirme que les investisseurs chinois du groupe Legend Holdings Corporation désirent acquérir la participation de Precision Capital dans le capital de la BIL. Un accord en ce sens est intervenu entre les deux parties.

Monsieur le Ministre des Finances précise que le Conseil de Gouvernement, dans sa séance du 1^{er} septembre 2017, s'est saisi du dossier. Monsieur le Ministre informe que l'intérêt de Legend Holdings de prendre une participation dans la BIL s'est concrétisé au mois de juillet 2017. Un premier contact avec la CSSF a déjà été établi. L'accord entre Legend Holdings et Precision Capital est intervenu au courant des derniers jours.

Le Gouvernement a pris connaissance le matin du 1^{er} septembre 2017 des termes de l'accord, la Commission des Finances et du Budget de la Chambre des Députés en est informée l'après-midi. BIL, Legend Holdings Corporation et Precision Capital communiqueront sur le sujet dans le courant de l'après-midi. Legend Holdings Corporation est d'ailleurs soumis à des exigences de transparence eu égard au fait que la société est cotée à la bourse de Hong Kong.

L'accord porte sur la reprise par Legend Holdings des 89,936 pour cent détenus par Precision Capital dans le capital de la BIL.

En 2012, la BIL fut rachetée pour un montant total de quelques 730 millions d'euros, dont les 10 pour cent des parts achetées par l'État représentaient un montant de 73 millions d'euros.

L'accord intervenu entre Legend Holdings et Precision Capital prévoit un prix de vente de 1,484 milliard d'euros pour la participation de Precision Capital dans le capital de la BIL. Un tel prix valorise la participation de l'État luxembourgeois à presque 165 millions d'euros en tenant compte notamment des actions détenues par des actionnaires minoritaires et des actions propres détenues par la BIL.

Monsieur le Ministre des Finances informe que Legend Holdings Corporation a été fondé en 1984. Il s'agit d'un groupe de droit chinois. Depuis 2011, Legend Holdings est coté à la bourse de Hong Kong. Les parts du groupe se répartissent comme suit : environ 29 pour cent des parts sont détenues par CAS Holdings, la société d'investissement de la « Chinese Academy of Sciences », autrement dit, l'État chinois. Quelque 20 pour cent des parts sont détenues par un fonds de pension d'anciens employés du groupe et 17 pour cent pour compte d'employés actuels. 17 pour cent sont détenus par China Oceanwide Holdings, une société d'investissement privée chinoise et 15 pour cent des parts sont librement négociées à la bourse Hong Kong (« free float »).

Le groupe Legend Holdings a une activité diversifiée et détient des participations dans des entreprises issues de différents secteurs d'activités. Legend Holdings est notamment le propriétaire principal de la société informatique Lenovo.

La participation dans la BIL ne sera pas directement détenue par Legend Holdings Corporation, mais à travers une filiale à 100% de « Right Lane Limited », une société qui appartient à 100 pour cent à Legend Holdings Corporation et qui regroupe les participations étrangères du groupe chinois.

Monsieur le Ministre des Finances explique que l'État luxembourgeois n'est pas partie à l'accord signé entre Precision Capital et Legend Holdings Corporation, mais s'y intéresse de près eu égard à la nature systémique de la BIL et au titre d'actionnaire minoritaire. Monsieur le Ministre rappelle que l'État a pris en 2012 une participation de 9,99% dans le capital de la banque pour contribuer à la stabilité de la BIL.

Le Conseil de Gouvernement siégeant le 1^{er} septembre 2017 avait, selon Monsieur le Ministre des Finances, le choix entre deux options : vendre la participation ou la maintenir. Le Conseil de Gouvernement a décidé de maintenir sa participation dans la BIL. Selon Monsieur le Ministre des Finances, ce choix assure la confiance ainsi que la continuité du développement de la banque, dans l'intérêt de ses clients, de ses employés et de la place financière dans son ensemble.

Monsieur le Ministre des Finances souligne que les investisseurs chinois ont salué la décision de l'État luxembourgeois de maintenir sa participation dans le capital de la BIL. Monsieur le Ministre des Finances informe encore sur les garanties que l'État a su obtenir de la part de Legend Holdings, à savoir :

- 1) il n'y aura pas de plan social sur les 3 ans à venir ;
- 2) le siège de la banque restera à Luxembourg ;
- 3) une « put option ». Dès lors, si l'État souhaite céder à l'avenir sa participation à Legend Holdings Corporation, cette dernière s'est engagée à payer à l'Etat un prix au moins égal à celui convenu avec Precision Capital pendant une période de temps pré-déterminée.

Monsieur le Ministre des Finances informe encore que la participation étatique dans la BIL a généré au cours des dernières années des dividendes de l'ordre de 28 millions d'euros, ce qui, au regard d'un investissement de 73 millions d'euros, constitue un rendement intéressant.

Le Ministre des Finances esquisse les étapes suivantes de la transaction :

la BIL annoncera l'accord en question dans le courant de l'après-midi du 1^{er} septembre 2017, alors que Legend Holdings Corporation en informera la bourse de Hong Kong, donc à un moment propice avant la pause du weekend à la bourse de Hong Kong ;

le changement d'actionnariat est à autoriser par le Conseil de surveillance prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE) : la procédure sera lancée à cet effet, après des contacts préliminaires qui ont déjà été établis ;

la CSSF est également impliquée, mais puisque la BIL est une banque systémique, la transaction est en l'occurrence soumise à l'accord du Conseil de surveillance prudentielle de la Banque Centrale Européenne ;

la décision de la BCE peut prendre plusieurs mois ;

si la décision de la BCE est favorable, le groupe chinois deviendra le nouvel actionnaire majoritaire de la BIL en remplacement de Precision Capital, dans le cas contraire, le groupe qatari en restera le propriétaire.

À l'issue de ces explications, Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Budget estime avoir reçu les explications qu'il avait demandées, pour sa part, dans une question parlementaire urgente, datée au 30 août 2017.

Échange de vues

De l'échange de vues subséquent il y a lieu de retenir les éléments suivants :

Le groupe politique CSV et la sensibilité politique ADR saluent le choix du Gouvernement de maintenir sa participation dans le capital de la BIL et estiment opportun et positif en ce moment le choix opéré.

À la question soulevée par un membre du groupe politique LSAP et par un membre du groupe politique CSV concernant l'imposition de la plus-value réalisée par le groupe Precision Capital, Monsieur le Ministre répond que l'Administration des Contributions directes rendra sa décision en temps utile. L'orateur du CSV, pour sa part, estime qu'il convient de s'attendre à une recette d'imposition de l'ordre de 200 millions d'euros.

En guise de réponse à la question de savoir qui, des instances nationales ou européennes, est compétent pour autoriser le changement d'actionnariat, Monsieur le Ministre des Finances répond qu'il appartient à la Banque Centrale Européenne d'approuver la transaction étant donné que la BIL est à considérer comme une banque systémique. La CSSF pour sa part est associée à la surveillance de la BIL, mais la décision sur la prise de participation de Legend Holdings Corporation dans le capital de la BIL revient à la BCE.

Un membre du groupe politique CSV donne à considérer que la Banque Centrale Européenne attache de l'importance à la qualité des actionnaires d'établissements de crédit. Il se demande si le groupe chinois présente la qualité requise par la BCE. Monsieur le Ministre des Finances fait remarquer que Legend Holdings dispose déjà de l'expertise dans le secteur financier du fait que le groupe détient des participations dans des établissements financiers dont une banque, une société active sur le marché britannique de la pension institutionnelle et une plateforme électronique offrant des services de paiement et de crédit.

Concernant la stratégie future poursuivie par le groupe chinois, Monsieur le Ministre des Finances souligne que Legend Holdings vise à assurer la continuité dans les affaires de la BIL, à développer les activités et à établir la BIL comme son hub européen. Partant, les investisseurs chinois ne se situent pas dans une logique de rationalisation.

Il ressort encore des discussions menées avec les investisseurs chinois que ceux-ci entendent maintenir en place l'actuel CEO, Monsieur Hugues Delcourt ainsi que l'actuel président du conseil d'administration, Monsieur Luc Frieden. Monsieur le Ministre estime qu'il s'agit d'un élément de plus qui assure une continuité à la BIL.

La garantie concernant le maintien du siège de la BIL au Grand-Duché est une garantie additionnelle. Legend Holdings Corporation y a consenti en soulignant qu'il n'est pas de son intention de transférer le siège de la banque hors du Luxembourg.

À la question soulevée par un membre de la sensibilité politique ADR de savoir si le Gouvernement a considéré augmenter sa prise de participation à la BIL, Monsieur le Ministre des Finances explique que Legend Holdings Corporation souhaitait reprendre l'entière participation de Precision Capital dans la BIL. La participation de 9,99 pour cent continuera à assurer la stabilité et la crédibilité de la BIL, tel que ce fut le cas

depuis que l'État est entré en 2012 dans le capital de la banque. Monsieur le Ministre donne à considérer que dans le courant des dernières années d'autres investisseurs ont manifesté de l'intérêt à acquérir la banque sans qu'il soit établi qu'ils auraient souhaité garder l'État luxembourgeois comme actionnaire minoritaire. Les investisseurs chinois, pour leur part, étaient acquis à l'idée que l'État garde sa participation dans la BIL.

3. Divers

Monsieur le Ministre des Finances confirme les informations déjà disponibles dans la presse que le Conseil de Gouvernement, dans sa réunion du 1^{er} septembre 2017, a nommé Monsieur Camille Fohl en remplacement de Monsieur Victor Rod à la présidence du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE). En reconnaissance de ses mérites, Monsieur Rod est nommé par le Conseil de Gouvernement président honoraire de la BCEE.

Luxembourg, le 11 septembre 2017

Le Secrétaire-Administrateur,
Joé Spier

Le Président de la Commission
des Finances et du Budget,
Eugène Berger